

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

trimestre



Hiver Été Automne

Année

TÉLUQ
L'université à distance de l'UQÀM (2011-07) **BR-07**

Bureau du registraire
TÉLUQ
455, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H6
CANADA

Adresser au Bureau du registraire

Obligatoire ▶

Dans ce formulaire, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

1. Renseignements personnels

Identité de l'étudiant

1.1
Nom Prénom

1.2
Date de naissance Numéro d'étudiant de la TÉLUQ

Adresse permanente

1.3
Numéro Rue Appartement

1.4
Ville, village ou municipalité Code postal

1.5
Province Pays

1.6
Ind. rég. Téléphone au domicile

2. Cours pour lesquels la demande est faite

	Sigle du cours	Crédits	Titre
A.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
B.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3. Critères d'admissibilité applicables

Situation familiale

3.1 Conjoint Oui Non Nombre d'enfants à charge (s'il y a lieu)

Situation financière

3.2 Aide sociale ou solidarité sociale
3.3 Sécurité de la vieillesse avec supplément de revenu garanti
3.4 Faible revenu familial Indiquez votre revenu familial mensuel moyen \$

3.4 Décrivez sommairement votre situation financière : _____

J'atteste que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets.

Obligatoire ▶

3.5
Signature Date

4. Section réservée au Bureau du registraire

Les sections grisées sont réservées au Bureau du registraire. ▶

4.1 Demande acceptée Oui Non
4.2 Montant de l'exemption \$ Frais de scolarité \$
4.3 Motif du refus : _____
4.4
Signature Date

DIRECTIVES CONCERNANT L' AIDE FINANCIÈRE

Définition et règles d' attribution

BR-07b
(2011-07)



1. L'aide financière consiste en l'exemption des frais de scolarité d'un trimestre, et ce, pour un maximum de 6 crédits.
2. La TÉLUQ accepte les demandes d'aide financière dans les limites du budget prévu à cette fin.
3. L'aide financière ne peut en aucun temps servir à rembourser un ou des cours auxquels une personne est déjà inscrite.
4. L'aide financière ne peut être jumelée à un prêt ou à une bourse d'études du gouvernement du Québec ou de toute autre source. Toute personne contrevenant à cette disposition pourrait être obligée de rembourser l'aide financière accordée.

5. Critères d'admissibilité

Pour être admissible à une aide financière, il faut être citoyen canadien ou résident permanent et résider au Québec.

De plus, il faut avoir un faible revenu : p. ex. être bénéficiaire d'un programme gouvernemental d'aide comme l'Aide financière de dernier recours, le Supplément de revenu garanti (joindre une pièce justificative), ou avoir un faible revenu familial (joindre une description de la situation financière actuelle et une copie du dernier Avis de cotisation d'impôt de Revenu Québec et de celui du conjoint, s'il y a lieu).

6. Critères de persévérance et de réussite

La TÉLUQ se réserve le droit de ne pas accorder ou de retirer son aide financière à une personne dont le dossier universitaire indiquerait une irrégularité évidente dans la progression de sa formation (abandon systématique des cours financés par la TÉLUQ) ou restriction dans la poursuite de ses études (moyenne cumulative insuffisante).

7. Le formulaire *Demande d'aide financière* doit être rempli tous les trimestres.
Aucune photocopie n'est acceptée.

8. Assurez-vous de joindre

- a) le présent formulaire de demande d'aide financière dûment rempli;
- b) les pièces justificatives;
- c) la *Fiche d'admission et d'inscription* (PDF) ou le *Bulletin de réinscription* dûment rempli et les documents requis;
- d) un paiement de **80 \$** couvrant les frais d'admission au programme, s'il y a lieu;
- e) un autre paiement correspondant à l'ensemble des frais ci-dessous :
 - frais généraux;
 - frais liés aux services aux étudiants;
 - frais liés à la technologie;
 - frais liés à la documentation pédagogique.

Votre demande doit être transmise au Bureau du registraire.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SONT TRAITÉS. L'AIDE FINANCIÈRE EST ACCORDÉE DANS LES LIMITES DU BUDGET DISPONIBLE.